

Avis de santé publique

Avis d'ébullition de l'eau pour Rankin Inlet

Le 2 août 2022

Rankin Inlet, Nunavut

Le ministère de la Santé émet un avis d'ébullition de l'eau pour les résidents de Rankin Inlet.

Ceci est une mesure de précaution en vue de l'entretien planifié du système d'alimentation en eau. Des travaux en cours sur le réseau d'alimentation en eau peuvent entraîner une faible pression d'eau ou une légère décoloration de l'eau. Lorsqu'un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- la consommation directe;
- la préparation de lait pour nourrissons;
- la préparation de jus et de glaçons;
- le lavage des fruits et des légumes;
- la cuisson des aliments;
- le brossage des dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière dans une casserole ou une bouilloire, ou utiliser une bouilloire électrique sans dispositif d'arrêt automatique.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau destinée à d'autres utilisations que celles indiquées ci-dessus. Lorsqu'il ne sera plus nécessaire de faire bouillir l'eau, le ministère de la Santé publiera un autre avis de santé publique pour en informer les résidents.

###

Relations avec les médias :

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
dsommerville1@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviitullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.